



SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOULLAC

2025 - 7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi vingt-cinq mars à 16h00, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, mairie de Brive, sous la Présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le mercredi 12 mars 2025.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : M. François PATIER - M. Yves GARY - M. Christian PRADAYROL - M. Jean-Paul FRONTY - M. Jean-Louis LASCAUX - M. Julien BOUNIE - Mme Alexandra DOUSSAUD

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseiller régional : M. Valéry ELOPHE

Communauté de Communes CAUVALDOR : Président : M. Jean-Claude FOUCHÉ

Ville de Terrasson : Conseiller Municipal : M. Roger LAROUQUIE

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Président : M. Frédéric SOULIER

Conseil Départemental de la Corrèze : Président : M. Pascal COSTE - Conseillère départementale : Mme Frédérique MEUNIER

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Vice-Président : M. Philippe NAUCHE - Conseillers régionaux : M. Pascal CAVITTE - Mme Anabelle REYDY

Conseil Départemental du Lot : Conseiller départemental : M. Frédéric GINESTE

C.C.I. du Lot : Président : M. Jean HUGON

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : Mme Sylvie LORENZON représentant M. Philippe VIDAU - M. Eddie MARCOS représentant M. Henri SOULIER

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseiller départemental : M. Philippe LESCURE représentant M. Francis COMBY - M. Christian BOUZON représentant Mme Pascale BOISSIERAS

C.C.I. de la Corrèze : Membre : M. Xavier DEVAUD représentant Mme Françoise CAYRE

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Eddie MARCOS, Conseiller Communautaire pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2024

RAPPORTEUR : Monsieur Julien BOUNIE, Président

Le compte administratif de l'exercice 2024 étant établi, il convient de prendre la délibération suivante afin d'en approuver les comptes.

Il s'agit d'un document d'enregistrement et de contrôle des dépenses et des recettes réalisées.

Il permet de :

- Comparer les prévisions et les réalisations,
- Déterminer les résultats à la clôture de l'exercice,
- Dégager les restes à réaliser.

Le Comité Syndical doit se prononcer expressément sur la gestion du Président et arrêter les comptes, après avoir vérifié l'exactitude matérielle de l'exécution du budget.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considérés, de :

1°) donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
<u>RECETTES</u>			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 612 756,43	6 469 668,10	13 082 424,53
Titres de recettes émis (b)	161 828,12	4 703 500,00	4 865 328,12
Réductions de titres (c)		20 000,00	20 000,00
Recettes nettes (d= b-c)	161 828,12	4 683 500,00	4 845 328,12
<u>DEPENSES</u>			
Autorisations budgétaires totales (e)	6 612 756,43	6 469 668,10	13 082 424,53
Mandats émis (f)	1 079 036,72	4 592 075,15	5 671 111,87
Annulations de mandats (g)		828 746,02	828 746,02
Dépenses nettes (h=f-g)	1 079 036,72	3 763 329,13	4 842 365,85
<u>Résultats de l'exercice (d-h)</u>	- 917 208,60	920 170,87	2 962,27
Résultats à la clôture de l'exercice précédent	1 717 594,93	1 936 168,10	3 653 763,03
<u>Résultat de clôture</u>	800 386,33	2 856 338,97	3 656 725,30
Recettes à réaliser			
<u>TOTAL</u>	800 386,33	2 856 338,97	3 656 725,30
Dépenses à réaliser	- 580,00		- 580,00
RESULTAT DEFINITIF	799 806,33	2 856 338,97	3 656 145,30

2°) constater, pour le budget du Syndicat Mixte de l'Aérodrome Brive-Souillac, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;

4°) exprimer l'avis qu'il y a lieu d'approuver le compte administratif présenté pour l'exercice 2024, en ce qui concerne le budget du Syndicat Mixte de l'Aérodrome Brive-Souillac.

Monsieur Roger LAROUQUIE, nommé président de séance, après la sortie de la salle de Monsieur Julien Bounie, fait voter le compte administratif 2024 tel que présenté.

ADOpte A L'UNANIMITE

Nombre de membres en exercice : 23

Le Président ne participe pas au vote

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Pour extrait certifié conforme

Votes : Pour : 14

Contre : 0

Le Président de séance

Abstention : 0

Roger LAROUQUIE

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

Résultats budgétaires de l'exercice

23737 - SYNDICAT MIXTE AERODROME BRIVE-S

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 612 756,43	6 619 668,10	13 232 424,53
Titres de recette émis (b)	161 828,12	4 703 500,00	4 865 328,12
Réductions de titres (c)		20 000,00	20 000,00
Recettes nettes (d = b - c)	161 828,12	4 683 500,00	4 845 328,12
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	6 612 756,43	6 619 668,10	13 232 424,53
Mandats émis (f)	1 079 036,72	4 592 075,15	5 671 111,87
Annulations de mandats (g)		828 746,02	828 746,02
Dépenses nettes (h = f - g)	1 079 036,72	3 763 329,13	4 842 365,85
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		920 170,87	2 962,27
(h - d) Déficit	917 208,60		

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

23737 - SYNDICAT MIXTE AERODROME BRIVE-S

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	1 717 594,93		-917 208,60		800 386,33
Fonctionnement	1 936 168,10		920 170,87		2 856 338,97
TOTAL I	3 653 763,03		2 962,27		3 656 725,30
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	3 653 763,03		2 962,27		3 656 725,30

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

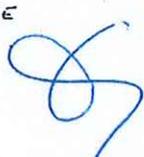
SYNDICAT MIXTE AERODROME BRIVE-SOULLAC	CA 2024
V - ANNEXE	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

COMITE SYNDICAL DU : Mardi 25 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 14
 Nombre de suffrages exprimés : 14

Votes : Pour : 14
 Contre : 0
 Abstention : 0

Monsieur le Président ne participe pas au vote du C.A.

Date de convocation : 12 mars 2025
 Présenté par le Président de séance, *Roger LAROUQUE*
 A Brive, le 25 mars 2025
 Le Président 

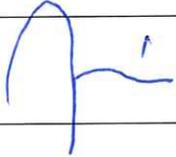
Délibéré par l'assemblée réunie en session ordinaire,
 le 25 mars 2025

Les membres de l'assemblée délibérante :

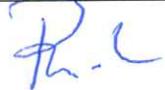
<u>MEMBRES TITULAIRES</u>	Présents	<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>	Présents
<u>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE</u>			
SOULIER Frédéric		LACOMBE Marie-Christine	
PATIER François		JACINTO Fatima	
GARY Yves		DELDOULI Najat	
PRADAYROL Christian		ROQUES Guy	
FRONTY Jean-Paul		LAPACHERIE Alain	
VIDAU Philippe		LORENZON Sylvie	

Accusé de réception en préfecture
 019-251903175-20250325-2025-7-AR
 Date de télétransmission : 02/04/2025
 Date de réception préfecture : 02/04/2025

SYNDICAT MIXTE AERODROME BRIVE-SOULLAC	CA 2024
V - ANNEXE	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

SOULIER Henri		MAMMOLA Walter	
LASCAUX Jean-Louis		MARCOS Eddy	
BOUNIE Julien		GABRIEL Catherine	
DOUSSAUD Alexandra		CLOG-DACHARRY Steve	

CONSEIL DEPARTEMENTAL CORREZE

COSTE Pascal		SOLER Gérard	
MEUNIER Frédérique		DELPECH Jean-Jacques	
COMBY Francis		LESCURE Philippe	
BOISSIERAS Pascale		BOUZON Christian	

CONSEIL REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

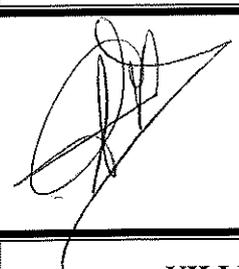
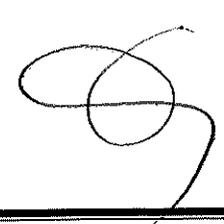
NAUCHE Philippe		SERRE Françoise	
CAVITTE Pascal		BERGE Mathieu	
REYDY Anabelle		DELRIEUX Benjamin	
ELOPHE Valéry		COUSIN Annick	

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOT

GINESTE Frédéric		VILLEPONTOUX Régis	
------------------	--	--------------------	--

Agg. de réception en préfecture
 009-251903175-20250325-2025-7-AR
 Date de télétransmission : 02/04/2025
 Date de réception préfecture : 02/04/2025

SYNDICAT MIXTE AERODROME BRIVE-SOULLAC	CA 2024
V - ANNEXE	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

		DELPECH-FRAYSSE Violaine	
	<u>C.C.I. DE LA CORREZE</u>		
CAYRE Françoise		DEVAUD Xavier	
		BRISSEAU Olivier	
	<u>C.C.I. DU LOT</u>		
HUGON Jean		JAUZAC Bernard	
		MIELVAQUE Xavier	
	<u>Communauté de Communes</u> <u>CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE</u>		
FOUCHÉ Jean-Claude		FENNI Habib	
		DELVERT Jean	
	<u>VILLE DE TERRASSON</u>		
LAROQUIE Roger		GAUTHIER Frédéric	
		BEAUDRY Bernard	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Brive, le 25 mars 2025

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

RESTES A REALISER

Budget : SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC
 Exercice : 2024
 Section : INVESTISSEMENT

ENGAGEMENT	LIBELLE ENG.	NATURE	OPERATION	TIERS	SOLDE ENG.	ENGAGEMENT	DEGAGE	HT/TTTC
BS22-00031P	CREATION VOIRIE D'ACCES ET DE DESSERTE	2315	P VOITURE	DEJANTE VRD CONSTRUCTION SUD OUE	580,00	580,00	0,00	HT
TOTAL					580,00	580,00	0,00	HT

Syndicat Mixte pour la Création,
 l'Aménagement et la Gestion
 de l'Aérodrome BRIVE-SOUILLAC

Le Président,

 Julien BOUNIE

Accusé de réception en préfecture
 019-251903175-20250325-2025-7-AR
 Date de télétransmission : 02/04/2025
 Date de réception préfecture : 02/04/2025

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le contexte international lié notamment à la guerre en Ukraine, à la volatilité du prix des énergies ne s'est pas révélé favorable au transport aérien.

L'activité des lignes aériennes de l'aéroport Brive Vallée de la Dordogne

L'activité de l'aéroport a ressenti les effets du contexte national et international. Le transport aérien fait face à une hausse des coûts d'exploitation (carburant, compensation des émissions polluantes, ...) et les lignes desservant l'aéroport n'ont pas été épargnées par ce contexte.

★ **La ligne aérienne Brive - Paris (Orly)** : le 5 janvier 2022 la nouvelle délégation de service public signée en fin d'année 2021 avec la compagnie Amelia est entrée en vigueur. Ce premier contrat signé après crise sanitaire prévoyait des mécanismes inédits (délestage de la fréquence du milieu de journée en semaine par saison aéronautique selon les fréquentations observées, intéressement du délégataire) afin d'adapter au mieux le service au contexte sanitaire notamment. Ainsi, l'arrivée de la vague omicron à la fin de l'année 2021 et les fréquentations observées ont incité au délestage de l'aller-retour de milieu de journée prévu du lundi au vendredi dès le 5 janvier 2022. Au regard des fréquentations observées ensuite, le délestage a été maintenu sans discontinuer. Malgré ces adaptations au contexte, l'opérateur a fait part, par courrier en date du 28 février 2024, de sa volonté de résilier la convention à compter du 2 septembre 2024 en application de l'article 8.1 de la convention.

Au regard du caractère essentiel de cette liaison aérienne exploitée entre Brive et Paris (Orly) qui assure en l'absence de liaison ferroviaire à grande vitesse, **le désenclavement de tout un territoire s'étendant sur le département de la Corrèze mais aussi le Nord du Lot et l'est de la Dordogne en près d'une heure vers Paris**. Cette ligne d'aménagement du territoire, **vitale pour le développement économique, touristique et social fait l'objet d'obligations de service public et d'un partenariat financier depuis plusieurs années entre le Syndicat Mixte de l'Aéroport de Brive-Souillac et l'Etat**.

Aussi, une nouvelle procédure a été engagée auprès de l'Etat pour solliciter la délégation de compétence de l'Etat pour l'organisation et l'exploitation de la ligne par délibération en date du 28 mars 2024, délégation validée par la décision de l'Etat en date du 5 avril 2024. Les obligations de service public (OSP) ont également été réinterrogées. Le mécanisme innovant de délestage de la troisième fréquence de milieu de journée mis en place dans le cadre de la convention signée avec la compagnie Amelia a été activé tout au long du contrat 2022-2026, la moyenne hebdomadaire de fréquentation au cours des 13 semaines précédant chaque nouvelle saison aéronautique étant resté inférieur au seuil de 675 passagers. En parallèle, le transport aérien a fait face à une hausse des coûts d'exploitation entraînant un risque d'augmentation des contributions à la charge des délégants. Aussi, il a été validé, par délibération du comité syndical du 28 mars 2024, de modifier les obligations de service public imposées sur la liaison en termes de fréquence en retenant un programme minimum de deux allers-retours quotidiens en semaine et en révisant les périodes de délestage autorisées. Ces nouvelles OSP ont été validées par arrêté du 7 avril 2024.

La procédure de consultation par délégation de service public a été validée par le comité syndical le 28 mars 2024. L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 26 avril 2024 et la remise des offres fixée au 26 juin 2024. Suite à l'analyse des offres reçues et après négociations avec les candidats, le comité syndical a retenu par délibération en date du 2 octobre 2024 l'offre proposée par la compagnie Chalair pour l'exploitation de la ligne pour une durée de 4 années à compter du 27 octobre 2024.

Dans la période transitoire entre l'arrêt de la ligne sous exploitation de la compagnie Amelia le 2 septembre 2024 et le début de la nouvelle convention de délégation de service public sous exploitation de la compagnie Chalair le 27 octobre 2024, une convention d'exploitation transitoire a été conclue avec la compagnie Chalair pour la période du 16 septembre au 26 octobre 2024.

Ainsi, trois contrats d'exploitation ont été activés consécutivement au cours de l'année 2024.

⇒ La fréquentation de la ligne aérienne

La fréquentation 2024 s'élève à près de 24 617 passagers soit une diminution de 10,1 % par rapport à l'année 2023. L'arrêt de la ligne ainsi que le changement d'exploitant ont impacté la ligne.

⇒ L'évolution de la participation de l'Etat

Par l'avenant n° 1 signé à la fin du mois de décembre 2023, le plafonnement de l'intervention de l'Etat a été porté à 65 % des recettes commerciales réelles de la ligne à partir de l'année 2 d'exploitation pour la convention conclue avec la compagnie Amelia. Dans le cadre de la convention 2024-2028 conclue avec la compagnie Chalais, l'Etat a maintenu son engagement à hauteur de 50 % du déficit prévisionnel plafonné à 65 % des recettes commerciales réelles.

★ **Les vols de la ligne Brive - Porto** ont été opérés à raison de 3 rotations hebdomadaires les lundi, mercredi et vendredi durant la saison été, et deux rotations les lundi et samedi pour la saison hiver. En 2024, 34 541 passagers ont emprunté cette ligne.

★ **La ligne Brive - Londres Stansted** a été opérée du 04 avril au 25 octobre 2024 pour une rotation hebdomadaire les mercredi et samedi. En 2024, 15 000 passagers ont emprunté cette ligne.

★ **La ligne Brive - Ajaccio** a été opérée du 29 juin au 31 août. 708 passagers ont emprunté cette ligne en 2024 contre 926 en 2023.

★ **La ligne Brive - Bruxelles (Zaventem)** a été opérée du 1^{er} juillet au 29 août 2024 à raison de deux allers-retours hebdomadaires les lundi et vendredi. 920 passagers ont emprunté cette ligne.

★ **La ligne Brive - Nice** a été ouverte en 2022. Elle a été opérée pour la période du 29 juin au 28 septembre proposant un aller-retour hebdomadaire le samedi. 747 passagers ont emprunté cette ligne.

★ **La ligne Brive - Séville** a été ouverte en 2024. Elle a été opérée pour la période du 1^{er} juin au 28 septembre 2024 proposant deux rotations hebdomadaires les mardi et samedi pour le mois de juin et les lundi et vendredi pour les mois de juillet, août et septembre 2024. 11 122 passagers ont emprunté cette ligne.

En 2024 : le Syndicat a poursuivi son développement

Le Syndicat a poursuivi en 2024 le développement de la plateforme aéroportuaire avec, tout d'abord :

★ le développement de l'infrastructure

♦ l'aménagement de la zone d'activités

Le comité syndical a validé au cours de l'année 2023 le plan de composition de la future zone d'activités, le règlement de la zone, le projet et décidé du lancement de la consultation de travaux. A l'issue de celle-ci lancée le 2 novembre 2023, l'entreprise Eiffage a été retenue pour un montant de travaux y compris la prestation supplémentaire éventuelle relative à l'éclairage public de 523 642 € HT. Le marché a été notifié le 19 janvier 2024. Suite aux investigations écologiques préalables au début des travaux, des enjeux écologiques ont été identifiés. Ainsi, un relevé faune - flore quatre saisons a dû être lancé et sera suivi, au regard des recensements menés, d'un dossier de dérogation pour déplacement et/ou destruction d'espèces protégées et de leur habitat. Les travaux ont ainsi dû être mis en pause afin de finaliser le volet environnemental et les contraintes réglementaires liées.

♦ le réaménagement du taxiway et la création du parking avions

Accompagné par son assistant à maîtrise d'ouvrage, le Syndicat a procédé à la consultation puis à l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au groupement Sogeti Airport (mandataire) – Dejante VRD Construction Sud Ouest pour un montant de 181 675 € HT. La tranche ferme du marché relative aux missions de base a été notifiée le 21 juin 2023 pour un montant de 117 325 € HT.

Les études avant projet et les différents scénarii d'aménagement - revêtement ont été présentés au comité syndical le 19 décembre 2023. Le comité syndical a retenu le scénario d'aménagement n° 3 consistant en la réalisation d'une aire de stationnement avions dans la continuité du parking commercial charly existant. Cette aire permettra d'accueillir 2 avions de type code C ou 1 avion de type code C et 3 ATR ou 6 ATR. Elle sera connectée aux deux premiers lots de la zone d'activités. La solution de revêtement en enrobé percolé a été retenue. Ainsi, le coût de l'opération au stade avant projet selon les orientations retenues par le comité syndical s'élève à 3 102 569,49 € HT. Les études se sont poursuivies au cours de l'année 2024. Le dossier de changement a été déposé auprès de la DGAC et son instruction est en cours. Un dossier loi sur l'eau sollicitant la modification de l'arrêté en vigueur a été déposé et l'arrêté a été obtenu le 10 octobre 2024.

A l'automne 2024, un inventaire faune - flore quatre saisons a été lancé.

★ L'aménagement des lots de la zone d'activités

Par délibération en date du 28 mars 2024, le comité syndical a validé le lancement des consultations relatives aux prestations intellectuelles (assistance à maîtrise d'ouvrage, ...). Suite à la consultation réalisée, le groupement SEM Territoire / Ingerop a été retenu pour un montant de 205 675 € HT. Le programme des équipements attendus a été élaboré et validé par le comité syndical lors de sa séance du 21 octobre 2024. Il est ainsi prévu :

- Un hangar de maintenance aéronautique d'environ 3900 m². Ce hangar pourra accueillir 1 avion régional et 1 avion monocoiloir en simultané. Il comprendra également différents ateliers associés aux activités de maintenance, des locaux sociaux pour l'ensemble du site, ainsi qu'une zone administrative qui accueillera le personnel du site et les clients de la société locataire.
- Un hangar logistique aéronautique d'environ 1000 m². Ce hangar servira à réaliser du stockage sur racks et au sol (pour des éléments volumineux de type moteurs, gouvernes, ...)
- Une zone de démantèlement aéronautique en extérieur sur dalle d'environ 5000 m².

Le coût d'objectifs des travaux est estimé en septembre 2024 à 8,5 M € HT et le coût opération à près de 10,5 M € HT.

Le lancement de la procédure de concours de maîtrise d'œuvre a été validé le 21 octobre 2024 et lancé par avis en date du 30 octobre 2024.

Les résultats suivants ont été intégrés au budget primitif 2025 :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
<u>RECETTES</u>			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 612 756,43	6 469 668,10	13 082 424,53
Titres de recettes émis (b)	161 828,12	4 703 500,00	4 865 328,12
Réductions de titres (c)		20 000,00	20 000,00
Recettes nettes (d= b-c)	161 828,12	4 683 500,00	4 845 328,12
<u>DEPENSES</u>			
Autorisations budgétaires totales (e)	6 612 756,43	6 469 668,10	13 082 424,53
Mandats émis (f)	1 079 036,72	4 592 075,15	5 671 111,87
Annulations de mandats (g)	-	828 746,02	828 746,02
Dépenses nettes (h=f-g)	1 079 036,72	3 763 329,13	4 842 365,85
Résultats de l'exercice (d-h)	- 917 208,60	920 170,87	2 962,27
Résultats à la clôture de l'exercice précédent	1 717 594,93	1 936 168,10	3 653 763,03
Résultat de clôture	800 386,33	2 856 338,97	3 656 725,30
Recettes à réaliser	-	-	-
TOTAL	800 386,33	2 856 338,97	3 656 725,30
Dépenses à réaliser	- 580,00	-	580,00
RESULTAT DEFINITIF	799 806,33	2 856 338,97	3 656 145,30

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 920 170,87 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 1 936 168,10 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	+ 2 856 338,97 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u> D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	800 386,33 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> Besoin de financement Excédent de financement (1)	580,00 €
Besoin de financement F = D + E	0,00 €
AFFECTATION = C = G + H	+ 2 856 338,97 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0,00 €
2) H = Report en fonctionnement R 002 (2)	2 856 338,97 €
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	0,00 €

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 25190317500023

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES BRIVE

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	34

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	36
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	40
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	42
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

Accusé de réception en préfecture 019-251903175-20250325-2025-7-AR Date de télétransmission : 02/04/2025 Date de réception préfecture : 02/04/2025	Sans Objet
	Sans Objet
	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	43
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	48
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	49
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	50
B13 - Opérations liées aux cessions	51
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	52
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	53
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	54
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	56
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	62
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	

Accusé de réception en préfecture 019-251903175-20250325-2025-7-AR Date de télétransmission : 02/04/2025 Date de réception préfecture : 02/04/2025	Sans Objet
	Sans Objet

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	258.61
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	326.73
3	Dépenses d'équipement brut / population	303.49
4	Encours de dette / population (2) (3)	81.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	1.40
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	92.90
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	24.80
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	4 842 365,85	4 845 328,12	3 653 763,03	A1	3 656 725,30
Investissement	1 079 036,72	161 828,12	1 717 594,93	A2	800 386,33
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	3 763 329,13	4 683 500,00	1 936 168,10	A3	2 856 338,97

RESTES A REALISER (4)						
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	580,00	III + IV	0,00	B1	-580,00
Investissement	I	580,00	III	0,00	B2	-580,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	3 656 145,30
Investissement	A2 + B2	799 806,33
Fonctionnement	A3 + B3	2 856 338,97

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 580,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	580,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 763 329,13	G	4 683 500,00
	Section d'investissement	B	1 079 036,72	H	161 828,12

		+			+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	1 936 168,10
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	1 717 594,93

		=			=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	4 842 365,85	= G + H + I + J	8 499 091,15

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	580,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	580,00	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	3 763 329,13	= G + I + K	6 619 668,10
	Section d'investissement	= B + D + F	1 079 616,72	= H + J + L	1 879 423,05
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	4 842 945,85	= G + H + I + J + K + L	8 499 091,15

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	1 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	111 071,96	0,00
Total des réalisations d'équipement		112 571,96	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	963 982,89	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		963 982,89	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 076 554,85	II 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	159 346,25
041	Opérations patrimoniales (8)	2 481,87	2 481,87
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 2 481,87	IV 161 828,12

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 079 036,72	II + IV	161 828,12
--------------	---------	---------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	1 717 594,93
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 079 036,72	II + IV + VI + VII	1 879 423,05
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		800 386,33		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	60 999,22	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	35 742,51	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	4 533 500,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	2 943 137,16	75 Autres produits de gestion courante (1)	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	3 039 878,89	Total recettes de gestion des services	4 533 500,00
66 Charges financières	564 103,99	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	150 000,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 3 603 982,88	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 4 683 500,00

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	159 346,25	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 159 346,25	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 3 763 329,13	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 4 683 500,00
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 1 936 168,10

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 3 763 329,13	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 6 619 668,10
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	2 856 338,97
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	963 982,89	0,00	963 982,89
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	1 500,00	0,00	1 500,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	111 071,96	2 481,87	113 553,83
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 076 554,85	2 481,87	1 079 036,72

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	60 999,22		60 999,22
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	35 742,51		35 742,51
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 943 137,16	0,00	2 943 137,16
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	564 103,99	0,00	564 103,99
67	Charges spécifiques (9)	0,00	150 000,00	150 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	9 346,25	9 346,25
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 603 982,88	159 346,25	3 763 329,13

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorité de gestion financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

Accusé de réception en préfecture
N° 25199378
20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		83 637,87	83 637,87
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	2 481,87	2 481,87
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	66 362,13	66 362,13
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		9 346,25	9 346,25
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	161 828,12	161 828,12

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
---	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	1 717 594,93
--	---------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	4 533 500,00		4 533 500,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	150 000,00	0,00	150 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 683 500,00	0,00	4 683 500,00

Pour information R002 Résultat positif reporté	1 936 168,10
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception en préfecture : 02/04/2025

- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		6 612 756,43	1 079 036,72	580,00	5 533 139,71	96 431,94	982 604,78
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	31 500,00	1 500,00	0,00	30 000,00	0,00	1 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 415 273,43	111 071,96	580,00	5 303 621,47	96 431,94	14 640,02
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 446 773,43	112 571,96	580,00	5 333 621,47	96 431,94	16 140,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	963 983,00	963 982,89	0,00	0,11		963 982,89
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		963 983,00	963 982,89	0,00	0,11	0,00	963 982,89
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 410 756,43	1 076 554,85	580,00	5 333 621,58	96 431,94	980 122,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	202 000,00	2 481,87		199 518,13		2 481,87
Total des dépenses d'ordre		202 000,00	2 481,87		199 518,13		2 481,87
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		6 612 756,43	1 079 036,72	580,00	5 533 139,71	96 431,94	982 604,78

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		4 895 161,50	161 828,12	0,00	4 733 333,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 700 000,00	0,00	0,00	1 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 700 000,00	0,00	0,00	1 700 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00		0,00	
Total des recettes financières		150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 850 000,00	0,00	0,00	1 850 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	2 823 161,50			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	20 000,00	159 346,25		-139 346,25
041	Opérations patrimoniales (8)	202 000,00	2 481,87		199 518,13
Total des recettes d'ordre		3 045 161,50	161 828,12		2 883 333,38
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		1 717 594,93			
Total des recettes d'investissement cumulées		6 612 756,43	1 879 423,05	0,00	4 733 333,38

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	6 612 756,43	1 079 036,72	580,00	5 533 139,71	96 431,94	982 604,78
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	31 500,00	1 500,00	0,00	30 000,00	1 500,00
20415342	IC : Bâtiments, installations	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 415 273,43	111 071,96	580,00	5 303 621,47	14 640,02
2313	Constructions	2 875 000,00	38 074,40	0,00	2 836 925,60	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 540 273,43	72 997,56	580,00	2 466 695,87	14 640,02
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 446 773,43	112 571,96	580,00	5 333 621,47	16 140,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	963 983,00	963 982,89	0,00	0,11	963 982,89
1641	Emprunts en euros	963 983,00	963 982,89	0,00	0,11	963 982,89
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	963 983,00	963 982,89	0,00	0,11	963 982,89
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	6 410 756,43	1 076 554,85	580,00	5 333 621,58	980 122,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	202 000,00	2 481,87	0,00	199 518,13	2 481,87

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025_7-AP
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 500,00	2 481,87		18,13		2 481,87
2313	Constructions	2 000,00	0,00		2 000,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	197 500,00	0,00		197 500,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		202 000,00	2 481,87		199 518,13		2 481,87

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		4 895 161,50	161 828,12	0,00	4 733 333,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	1 700 000,00	0,00	0,00	1 700 000,00
1641	Emprunts en euros	1 700 000,00	0,00	0,00	1 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 700 000,00	0,00	0,00	1 700 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 850 000,00	0,00	0,00	1 850 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 823 161,50	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	20 000,00	159 346,25	0,00	-139 346,25
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0,00	83 637,87	0,00	-83 637,87
21828	<i>Autres matériels de transport</i>	0,00	66 362,13	0,00	-66 362,13
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	1 752,00	1 795,00	0,00	-43,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	17 349,00	6 389,25	0,00	10 959,75
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	125,00	388,00	0,00	-263,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	774,00	774,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	202 000,00	2 481,87	0,00	199 518,13
2033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00	2 481,87	0,00	-2 481,87

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
238	Avances commandes immo corporelles	202 000,00	0,00		202 000,00
Total des recettes d'ordre		3 045 161,50	161 828,12		2 883 333,38

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		6 469 668,10	2 718 983,39	1 044 345,74	0,00	2 706 338,97	0,00	3 763 329,13
011	Charges à caractère général (3)	61 000,00	47 220,22	13 779,00	0,00	0,78	0,00	60 999,22
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	37 754,00	35 742,51	0,00	0,00	2 011,49		35 742,51
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 948 136,00	2 015 809,39	927 327,77	0,00	4 998,84	0,00	2 943 137,16
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 046 890,00	2 098 772,12	941 106,77	0,00	7 011,11	0,00	3 039 878,89
66	Charges financières	565 104,00	460 865,02	103 238,97	0,00	1 000,01		564 103,99
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	14 512,60	0,00			14 512,60		0,00
Total des dépenses financières		579 616,60	460 865,02	103 238,97	0,00	15 512,61		564 103,99
Total des dépenses réelles		3 626 506,60	2 559 637,14	1 044 345,74	0,00	22 523,72	0,00	3 603 982,88
023	Virement à la section d'investissement	2 823 161,50	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	20 000,00	159 346,25			-139 346,25		159 346,25
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		2 843 161,50	159 346,25			2 683 815,25		159 346,25

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	6 469 668,10	2 718 983,39	1 044 345,74	0,00	2 706 338,97	0,00	3 763 329,13
--	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		4 533 500,00	4 643 500,00	40 000,00	0,00	-150 000,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 533 500,00	4 493 500,00	40 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		4 533 500,00	4 493 500,00	40 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	150 000,00	0,00	0,00	-150 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	150 000,00	0,00	0,00	-150 000,00
Total des recettes réelles		4 533 500,00	4 643 500,00	40 000,00	0,00	-150 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 936 168,10					
---	---------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	6 469 668,10	6 579 668,10	40 000,00	0,00	-150 000,00
--	---------------------	---------------------	------------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		6 469 668,10	2 718 983,39	1 044 345,74	0,00	2 706 338,97	0,00	3 763 329,13
011	Charges à caractère général (4)	61 000,00	47 220,22	13 779,00	0,00	0,78	0,00	60 999,22
61521	Entretien terrains	1 853,00	1 853,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 853,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 410,00	1 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 410,00
6156	Maintenance	1 246,21	1 246,21	0,00	0,00	0,00	0,00	1 246,21
6161	Multirisques	1 341,54	1 341,54	0,00	0,00	0,00	0,00	1 341,54
617	Etudes et recherches	43 111,78	29 332,00	13 779,00	0,00	0,78	0,00	43 111,00
6182	Documentation générale et technique	165,00	165,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165,00
62268	Autres honoraires, conseils	7 710,00	7 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 710,00
6231	Annonces et insertions	2 625,00	2 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 625,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 190,36	1 190,36	0,00	0,00	0,00	0,00	1 190,36
6234	Réceptions	53,11	53,11	0,00	0,00	0,00	0,00	53,11
6236	Catalogues et imprimés	21,00	21,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21,00
63512	Taxes foncières	273,00	273,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	37 754,00	35 742,51	0,00	0,00	2 011,49		35 742,51
6218	Autre personnel extérieur	37 754,00	35 742,51	0,00	0,00	2 011,49		35 742,51
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 948 136,00	2 015 809,39	927 327,77	0,00	4 998,84	0,00	2 943 137,16
65188	Autres	1 998,84	0,00	0,00	0,00	1 998,84	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	1 943 136,00	1 015 808,23	927 327,77	0,00	0,00	0,00	1 943 136,00
65888	Autres	1,16	1,16	0,00	0,00	0,00	0,00	1,16
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 046 890,00	2 098 772,12	941 106,77	0,00	7 011,11	0,00	3 039 878,89
66	Charges financières	565 104,00	460 865,02	103 238,97	0,00	1 000,01	564 103,99	564 103,99

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR 564 103,99
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
66111	Intérêts réglés à l'échéance	570 851,07	570 851,07	0,00	0,00	0,00		570 851,07
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 747,08	-109 986,05	103 238,97	0,00	0,00		-6 747,08
6688	Autres	1 000,01	0,00	0,00	0,00	1 000,01		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	14 512,60	0,00			14 512,60		0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	14 512,60	0,00			14 512,60		0,00
Total des charges financières et spécifiques		579 616,60	460 865,02	103 238,97	0,00	15 512,61		564 103,99
Total des dépenses réelles		3 626 506,60	2 559 637,14	1 044 345,74	0,00	22 523,72	0,00	3 603 982,88
023	Virement à la section d'investissement	2 823 161,50						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	20 000,00	159 346,25			-139 346,25		159 346,25
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	66 362,13			-66 362,13		66 362,13
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	83 637,87			-83 637,87		83 637,87
6811	Dot. amort. immos incorporelles	20 000,00	9 346,25			10 653,75		9 346,25
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		2 843 161,50	159 346,25			2 683 815,25		159 346,25

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	103 238,97
Montant des ICNE de l'exercice N-1	109 986,05
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-6 747,08

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		4 533 500,00	4 643 500,00	40 000,00	0,00	-150 000,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	4 533 500,00	4 493 500,00	40 000,00	0,00	0,00
74611	DGD des communes et EPCI	2 118,00	2 118,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	1 207 845,50	1 167 845,50	40 000,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	1 358 218,58	1 358 218,58	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	13 294,15	13 294,15	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	1 791 164,60	1 791 164,60	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	62 482,49	62 482,49	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	98 376,68	98 376,68	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		4 533 500,00	4 493 500,00	40 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	150 000,00	0,00	0,00	-150 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	150 000,00	0,00	0,00	-150 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		4 533 500,00	4 643 500,00	40 000,00	0,00	-150 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					29 529 315,58									
1641 Emprunts en euros (total)					29 529 315,58									
00004098595	CREDIT AGRICOLE	25/08/2022	20/07/2023	20/10/2023	4 032 000,00	F	Taux fixe à 2.25 %	2,250	2,270	EUR	T	C	O	A-1
004 /00999762076	CREDIT AGRICOLE	20/12/2004	28/12/2005	28/12/2006	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	4,010	EUR	A	P	O	A-1
006 /280903.1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	19/05/2008	23/05/2008	15/05/2009	6 000 000,00	C	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,110	EUR	A	C	O	B-1
007 /280903.2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	19/05/2008	21/05/2008	15/05/2009	4 000 000,00	C	Taux fixe 4.48% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	4,480	4,550	EUR	A	C	O	A-1
009 /7799621	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2010	25/02/2011	25/02/2011	6 450 000,00	F	Taux fixe à 3.56 %	3,560	3,610	EUR	T	P	O	A-1
MON502114EUR	SFIL CAFFIL	11/12/2014	01/03/2015	01/12/2015	4 047 315,58	F	Taux fixe à 4.19 %	4,190	4,250	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					29 529 315,58									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		15 787 315,02					963 982,89	570 851,07	0,00	103 238,97
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 787 315,02					963 982,89	570 851,07	0,00	103 238,97
00004098595	N	0,00	A-1	3 780 000,00	18,55	F	Taux fixe à 2.25 %	2,240	201 600,00	87 885,00	0,00	16 537,50
004 /00999762076	N	0,00	A-1	2 534 805,37	10,99	F	Taux fixe à 4.01 %	4,000	180 613,39	108 888,29	0,00	564,70
006 /280903.1	N	0,00	B-1	2 800 000,00	13,38	C	Taux fixe 3.52% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	3,570	200 000,00	107 360,00	0,00	62 968,89
007 /280903.2	N	0,00	A-1	0,00	13,38	V	(Euribor 12M-Floor -0.15 sur Euribor 12M) + 0.15	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
009 /7799621	N	0,00	A-1	4 264 231,62	15,90	F	Taux fixe à 3.56 %	3,550	194 582,50	156 155,30	0,00	14 758,98
MON502114EUR	N	0,00	A-1	2 408 278,03	10,92	F	Taux fixe à 4.19 %	4,250	187 187,00	110 562,48	0,00	8 408,90
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
019-251.903 75-20250325-202500AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 787 315,02					963 982,89	570 851,07	0,00	103 238,97

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
006 /280903.1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	6 000 000,00	2 800 000,00	1	30,00		Taux fixe 3.52% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	Taux fixe à 4.05 %	255 495,02	Taux fixe 3.52% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	3,570	107 360,00	0,00	17,74
TOTAL (B)		6 000 000,00	2 800 000,00						255 495,02			107 360,00	0,00	17,74
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		6 000 000,00	2 800 000,00						255 495,02			107 360,00	0,00	17,74

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Indices hors zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	82,26	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	12 987 315,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	17,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	BIENS MOBILIERS,MATERIEL ET ETUDES	5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	40	08/12/2022
L	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	40	08/12/2022
L	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	40	08/12/2022
L	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	40	08/12/2022
L	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	40	08/12/2022
L	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	40	08/12/2022
L	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	40	08/12/2022
L	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	40	08/12/2022
L	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	40	08/12/2022
L	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	40	08/12/2022
L	PT2051-LOGICIELS-205-CONCESSIONS ET DROITS SIMITLAI	3	08/12/2022
L	PT208-AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5	08/12/2022
L	2111 TERRAINS NUS	0	08/12/2022
L	2118 - AUTRES TERRAINS	0	08/12/2022
L	PT2121-PLANTATIONS	15	08/12/2022
L	PT2128-AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRA	15	08/12/2022
L	BATIMENTS ADMINISTRATIFS - 500 000 EUROS	20	08/12/2022
L	BATIMENTS ADMINISTRATIFS + 500 000 EUROS	60	08/12/2022

Accusé de réception en préfecture 08/12/2022
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	BATIMENTS SCOLAIRES - 500 000 EUROS	20	08/12/2022
L	BATIMENTS SCOLAIRES + 500 000 EUROS	60	08/12/2022
L	BATIMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX - 500 000 EURO	20	08/12/2022
L	BATIMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX + 500 000 EURO	60	08/12/2022
L	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS - 500 000 EUROS	20	08/12/2022
L	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS + 500 000 EUROS	60	08/12/2022
L	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE - 500 000 EUROS	20	08/12/2022
L	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE + 500 000 EUROS	60	08/12/2022
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS - 500 000 EUROS	20	08/12/2022
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS + 500 000 EUROS	60	08/12/2022
L	IMMEUBLES DE RAPPORT - 500 000 EUROS	20	08/12/2022
L	PT213-IMMEUBLES DE RAPPORT	50	08/12/2022
L	IMMEUBLES DE RAPPORT + 500 000 EUROS	60	08/12/2022
L	AUTRES BATIMENTS PRIVES - 500 000 EUROS	20	08/12/2022
L	AUTRES BATIMENTS PRIVES + 500 000 EUROS	60	08/12/2022
L	PT2135 -AUTRES INSTALLATIONS TECHNIQUES (gare rout	20	08/12/2022
L	PT2135-INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMEN	5	08/12/2022
L	PT2138-AUTRES CONSTRUCTIONS	15	08/12/2022
L	PT21533-RESEAUX CABLES	7	08/12/2022
L	PT21534-RESEAUX ELETRIFICATION	7	08/12/2022
L	PT21538-AUTRES RESEAUX	7	08/12/2022
L	PT2156-MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DE DEF	7	08/12/2022
L	PT2156-MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DE DEF	7	08/12/2022
L	MATERIEL TECHNIQUE SCOLAIRE	7	08/12/2022
L	MATERIEL ROULANT	7	08/12/2022
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	7	08/12/2022
L	AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	7	08/12/2022
L	PT2158-AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	7	08/12/2022
L	PT2181-INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AM	10	08/12/2022
L	PT21828-MATERIEL DE TRANSPORT (VOITURES)	5	08/12/2022
L	PT21828-MATERIEL DE TRANSPORT (CAMIONS ET VEHICULE	7	08/12/2022
L	PT21838-AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	3	08/12/2022
L	PT21848-AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER (mo	10	08/12/2022
L	PT21848-AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER (ma	5	08/12/2022
L	PT2185-MATERIEL DE TELEPHONIE	3	08/12/2022
L	PT2188-ELECT INDUSTRIEL ET COFFRE FORT	10	08/12/2022
L	PT2188-GROS EQUIPEMENT DE CUISINE (éléments de cui	15	08/12/2022
L	PT2188-APPAREILS DE LEVAGE-ASCENSEURS	20	08/12/2022

Accusé de réception en préfecture 08/12/2022
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	PT2188-AUTRES IMMOBILISATIONS ET MATERIEL ET EQUIP	5	08/12/2022
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	0	08/12/2022
L	CONSTRUCTIONS	0	08/12/2022
L	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	0	08/12/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	08/12/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	08/12/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	08/12/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	08/12/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	08/12/2022
L	PART INVESTISSEMENT P.P.P.	0	08/12/2022
L	AVANCES VERSEES AUX E.P.L.E SUR IMMOBILISATIONS	0	08/12/2022
L	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. INCORP.	0	08/12/2022
L	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	0	08/12/2022
L	TITRES DE PARTICIPATION	0	08/12/2022
L	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR TITRES DE PARTI	0	08/12/2022
L	TITRES IMMOBILISES (DROITS DE PROPRIETE)	0	08/12/2022
L	TITRES IMMOBILISES (DROITS DE CREANCE)	0	08/12/2022
L	COMPTES DE PLACEMENTS REMUNERES	0	08/12/2022
L	FONDS D'EPARGNE FORESTIERE	0	08/12/2022
L	PRETS AUX COLLECTIVITES ET AUX GROUPEMENTS	0	08/12/2022
L	PRETS AU PERSONNEL	0	08/12/2022
L	PRETS D'HONNEUR	0	08/12/2022
L	AVANCES REMBOURSABLES	0	08/12/2022
L	AUTRES PRETS	0	08/12/2022
L	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	0	08/12/2022
L	CREANCES POUR AVANCES EN GARANTIE D'EMPRUNT	0	08/12/2022
L	CREANCES SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION TVA	0	08/12/2022
L	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	0	08/12/2022
L	REGIONS	0	08/12/2022
L	DEPARTEMENTS	0	08/12/2022
L	COMMUNES MEMBRES DU GFP	0	08/12/2022
L	AUTRES COMMUNES	0	08/12/2022
L	GFP DE RATTACHEMENT	0	08/12/2022
L	AUTRES GROUPEMENTS	0	08/12/2022
L	CCAS ET CAISSE DES ECOLES	0	08/12/2022
L	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	0	08/12/2022
L	CREANCES SUR DES PARTICUL. ET AUTR. PERS. DE DROIT	0	08/12/2022
L	CREANCES POUR LOCATIONS-ACQUISITIONS	0	08/12/2022

Accusé de réception en préfecture 08/12/2022
040-25400475-20250935-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	2 672 035,13	
Personnes de droit privé	1 670 535,13	
Associations	0,00	
Entreprises	1 670 535,13	
AMELIA REGOURD AVIATION	1 415 822,13	
CHALAIR AVIATION	254 713,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	1 001 500,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	1 001 500,00	
FDEE19	1 500,00	
REGIE PERSONNALISEE EXPLOITATION L AEROPORT DE BRIVE SOUILLAC	1 000 000,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			1 500,00	43,00	
Acquisitions à titre onéreux			1 500,00	43,00	
16/02/2024	BS22-00053P - BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELE	24BS003	1 500,00	43,00	30
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							150 000,00	83 637,87	
Cessions à titre onéreux							150 000,00	83 637,87	
08/11/2024	VEHICULE INCENDIE VEHICULE INCENDIE VIM No1 - 90 P (816-11)	08/07/2010	461 360,05	7	395 448,00	65 912,05	149 549,92	83 637,87	0,00
08/11/2024	EQUIPEMENT VEHICULE EQUIPEMENT VEHICULE SSLIA VIM (818-11)	28/07/2010	3 138,08	7	2 688,00	450,08	450,08	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	66 362,13

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 717 594,93
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 717 594,93

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 717 594,93
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 717 594,93

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	963 983,00	963 982,89	580,00	964 562,89
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	2 993 161,50	9 346,25	0,00	9 346,25
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	2 029 178,50	-954 636,64	-580,00	-955 216,64
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 717 594,93			1 717 594,93
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	1 717 594,93			1 717 594,93
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				762 378,29

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recettes"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Reçu de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		963 983,00	I 963 982,89
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		963 983,00	963 982,89
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	963 983,00	963 982,89
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 993 161,50	III 9 346,25
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 993 161,50	9 346,25
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	1 752,00	1 795,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	17 349,00	6 389,25
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	125,00	388,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	774,00	774,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 823 161,50	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	111 071,96	12 350,00	0,00	98 721,96	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		111 071,96	12 350,00	0,00	98 721,96	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	111 071,96	12 350,00	98 721,96	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		111 071,96	12 350,00	98 721,96	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	111 071,96	12 350,00	0,00	98 721,96	0,00	0,00
TOTAL		111 071,96	12 350,00	0,00	98 721,96	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	111 071,96	12 350,00	98 721,96	0,00	0,00
TOTAL		111 071,96	12 350,00	98 721,96	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture 019-251903175-20250325-2025-7-AR Date de télétransmission : 02/04/2025 Date de réception préfecture : 02/04/2025

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 12/03/2025

Présenté par Président de séance R LAROUQUIE (1),
A SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, le 25/03/2025

Délibéré par l'assemblée délibérante (2), réunie en session
A SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, le 25/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

10 CABB-Titulaire SOULIER Frédéric	
11 CABB-Suppléant LACOMBE Marie-Christine	
12 CABB-Titulaire PATIER François	
13 CABB-Suppléant JACINTO Fatima	
14 CABB-Titulaire GARY Yves	
15 CABB-Suppléant DELDOULI Najat	
16 CABB-Titulaire PRADAYROL Christian	
17 CABB-Suppléant ROQUES Guy	
18 CABB-Titulaire FRONTY Jean-Paul	
19 CABB-Suppléant LAPACHERIE Alain	
20 CABB-Titulaire VIDAU Philippe	
21 CABB-Suppléant LORENZON Sylvie	
22 CABB-Titulaire SOULIER Henri	
23 CABB-Suppléant MAMMOLA Walter	
24 CABB-Titulaire LASCAUX Jean-Louis	
25 CABB-Suppléant MARCOS Eddie	
26 CABB-Titulaire BOUNIE Julien	
27 CABB-Suppléant GABRIEL Catherine	
28 CABB-Titulaire DOUSSAUD Alexandra	

Accusé de réception en préfecture
019-281903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

29 CABB-Suppléant CLOG-DACHARRY Steve	
30 C.D. Corrèze-Titulaire COSTE Pascal	
31 C.D. Corrèze-Suppléant SOLER Gérard	
32 C.D. Corrèze-Titulaire MEUNIER Frédérique	
33 C.D. Corrèze-Suppléant DELPECH Jean-Jacques	
34 C.D. Corrèze-Titulaire COMBY Francis	
35 C.D. Corrèze-Suppléant LESCURE Philippe	
36 C.D. Corrèze-Titulaire BOISSIERAS Pascale	
37 C.D. Corrèze-Suppléant BOUZON Christian	
38 CRNA-Titulaire NAUCHE Philippe	
39 CRNA-Suppléant SERRE Françoise	
40 CRNA-Titulaire CAVITTE Pascal	
41 CRNA-Suppléant BERGE Mathieu	
42 CRNA-Titulaire REYDY Anabelle	
43 CRNA-Suppléant DELRIEUX Benjamin	
44 CRNA-Titulaire ELOPHE Valéry	
45 CRNA-Suppléant COUSIN Annick	
46 C.D. Lot-Titulaire GINESTE Frédéric	
47 C.D. Lot-Suppléant VILLEPONTOUX Régis	
48 C.D. Lot-Suppléant DELPECH-FRAYSSE Violaine	
49 CC.I. Corrèze-Titulaire CAYRE Françoise	
50 C.C.I. Corrèze-Suppléant DEVAUD Xavier	
51 C.C.I. Corrèze-Suppléant BRISSEAU Olivier	
52 C.C.I. Lot-Titulaire HUGON Jean	
53 C.C.I. Lot-Suppléant JAUZAC Bernard	
54 C.C.I. Lot-Suppléant MIELVAQUE Xavier	
55 Com. Com. CAUVALDOR-Titulaire FOUCHE Jean-Claude	
56 Com. Com. CAUVALDOR-Suppléant FENNI Habib	
57 Com. Com. CAUVALDOR-Suppléant DELVERT Jean	

Accusé de réception en préfecture
019-28 1903175-20250325-2025-7-AR
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

58 Ville Terrasson-Titulaire LAROUQUIE Roger	
59 Ville Terrasson-Suppléant GAUTHIER Frédéric	
60 Ville Terrasson-Suppléant BEAUDRY Bernard	

Certifié exécutoire par Président de séance R LAROUQUIE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture 019-251903175-20250325-2025-7-AR Date de télétransmission : 02/04/2025 Date de réception préfecture : 02/04/2025
